COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

DU 13 OCTOBRE 2026

Le treize octobre deux mil six, à 19 heures, le Comité Syndical s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de conseil de la mairie de Vaucourtois, sous la présidence de Madame Maryse MICHON, Présidente.

Présents : Mmes Michon Maryse – Bernard Françoise - Suinot Catherine – Michon Aurore - Micheleau Isabelle - MM. Dumont Philippe – Chilard François – Delinotte Jean-Marie.

Absente : Mme Ruiz Adeline

Secrétaire de séance : Madame Suinot Catherine

****

Approbation et signature du compte-rendu du 3 octobre 2026

****

1) Signature des avenants aux marchés de travaux relatifs à la construction du groupe scolaire de Coulommes et aménagements des abords :

Madame La Présidente du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique de Coulommes, Sancy-lès-Meaux et Vaucourtois rappelle au comité syndical le projet de construction du groupe scolaire de Coulommes et aménagement des abords.

Elle rappelle également la constitution du groupement de commande entre le SIRP et la commune de Coulommes ainsi que la signature d'une convention désignant le SIRP en tant que coordonnateur du groupement.

Elle précise la nécessité d'établir des avenants aux marchés des entreprises ci-dessous suite aux modification demandées en cours de chantier.

La Commission d'Appel d'Offres désignée par délibération N°2026-13 en date du 3 octobre 2026, s'est réunie le 13 octobre 2026 et a donné un avis favorable à la passation des avenants ci-dessous :

LOT 01 – GROS ŒUVRE
Entreprise LUCAS
Montant du présent avenant n°1 : - 21 029,74 € HT
Soit 4,80 % de diminution par rapport au montant initial du marché
Nouveau montant du marché : 417 360,24 € HT

LOT 02 – STRUCTURE BOIS BARDAGE
Entreprise CORCESSIN
Montant du présent avenant n°1 : 9 000,00 € HT
Soit 3,09 % d'augmentation par rapport au montant initial du marché
Nouveau montant du marché : 300 154,78 € HT

LOT 03 -COUVERTURE
Entreprise BOIS ET TOITS
Montant du présent avenant n°1 : 12 650,40 € HT
Soit 12,33 % d'augmentation par rapport au montant initial du marché
Nouveau montant du marché : 115 257,94 € HT

LOT 04 – METALLERIE MENUISERIE METALLIQUE
Entreprise AISNE SUD ALU
Montant du présent avenant n°1 : - 17 611,00 € HT
Soit 5,27 % de diminution par rapport au montant initial du marché
Nouveau montant du marché : 316 834,00 € HT

LOT 10 – EQUIPEMENT OFFICE
Entreprise CUISINE SERVICES
Montant du présent avenant n°1 : 1 440,00 € HT
Soit 5,33% d'augmentation par rapport au montant initial du marché
Nouveau montant du marché : 28 440,00 € HT

LOT 11 – PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION
Entreprise EMB
Montant du présent avenant n°1 : 4 112,65 € HT
Soit 0,85 % d'augmentation par rapport au montant initial du marché
Nouveau montant du marché : 487 916,44 € HT

LOT 12 – ELECTRICITE
Entreprise ITEBELEC
Montant du présent avenant n°1 : 24 276,00 € HT
Soit 11,45 % d'augmentation par rapport au montant initial du marché
Nouveau montant du marché : 236 232,00 € HT

Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical,

Prend acte du choix de la Commission d'Appel d'Offres,

Autorise Madame La Présidente à signer tous documents nécessaires à la validation des avenants cités ci-dessus.

2 – Décision modificative :

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2026.

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
041 / 231 / OPFI	Immobilisations corporelles en cours	282 000.00	
	Total	282 000.00	0.00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
041 / 203 / OPFI	Frais d'études, recherche, développement	282 000.00	
	Total	282 000.00	0.00

– DIVERS :

a) Madame Michon informe l'assemblée que suite de l'entrée en vigueur des dispositions de l'ordonnance n°2021-175 du 17/02/2021 et du décret n°2022-581 du 20/04/2022, les collectivités territoriales doivent participer au financement des garanties de la complémentaire santé à hauteur de 15 € minimum par mois et par agent. Avis favorable de l'assemblée pour une participation de 15 €. Un projet de délibération sera transmis au Comité Social Paritaire du CDG77 pour validation.

b) Construction groupe élémentaire à Coulommes :

- calendrier prévisionnel de livraison décalé à fin octobre 2027.
- L'école s'appellera « École Jean de la Fontaine » en rapport avec le nom du chemin de la Fontaine et une fontaine sera installée à l'entrée de l'établissement.
- Bon avancement des travaux. Voirie et abords terminés. Il ne restera que la couche de finition lorsque les travaux de gros œuvre seront terminés pour ne pas l'endommager avec le matériel.

b) Madame La Présidente informe l'assemblée que Mme Di Mattia, ATSEM, qui aurait dû prendre sa retraite en février 2027 a demandé son maintien pour l'année scolaire 2026/2027. Accord de Mme Michon pour terminer l'année scolaire. Mme Michon précise qu'elle devra adresser au syndicat un courrier en début d'année 2027, pour faire valoir ses droits à la retraite ou éventuellement demander une dérogation pour prolongation de son contrat d'un an afin de cumuler plus de droits.

c) Information des conseillers syndicaux concernant le renouvellement des représentants des communes et des EPCI au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) suite aux élections municipales de 2026. Vote par correspondance : 26/01/2027.

d) Renouvellement de la demande de M. Dumont de Sancy pour la création d'une adresse mail SIRP. Ce service est payant pour une consultation par les délégués. Il semblerait que ce soit pour désengorger la boîte mail de la commune de Sancy avec les comptes-rendus de chantier et documents relatifs au groupe scolaire élémentaire en construction, dont elle est aussi destinataire pour information et convocation. Nous lui conseillons l'achat d'un disque dur externe ou d'une clé USB pour stocker ces documents. Il n'est pas souhaitable d'avoir une adresse mail ou chacun pourrait répondre. Par contre pour les mails importants, les communes et vice-présidents sont en copie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures.

La Présidente,
Maryse MICHON

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
DE COULOMMES, SANCY LES MEAUX
VAUCOURTOIS